



TEXTE ADOPTÉ n° **580**
« *Petite loi* »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

21 décembre 2010

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord de coopération
dans le domaine de la défense entre le Gouvernement
de la République française et le Gouvernement
de la République libanaise.*

(Texte définitif)

*L'Assemblée nationale a adopté, sans modification, le projet de loi,
adopté par le Sénat en première lecture, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : **583** (2008-2009), **459, 460** et T.A. **117** (2009-2010).

Assemblée nationale : **2561** et **2993**.

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord relatif à la coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République libanaise, signé à Beyrouth le 20 novembre 2008, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 décembre 2010.

*Le Président,
Signé : BERNARD ACCOYER*

(1) Nota : voir le document annexé au projet de loi n° 2561



ISSN 1240 - 8468